

commerce, l'établissement de crédits nécessaires à l'achat des produits de notre agriculture, de nos industries de toutes sortes.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Il convient que nous manifestions notre reconnaissance à la Divine Providence pour la fin heureuse de la terrible lutte dans laquelle nos armées ont été engagées si longtemps, et pour le rétablissement de la paix dans le monde. Pendant ces hostilités prolongées, avec leurs cruelles vicissitudes et leur fortune incertaine, notre peuple ne s'est jamais permis de douter que la victoire finirait par couronner notre cause qui était celle de la vérité et de la justice. La coopération profondément loyale et sincère des dominions et des colonies d'outre-mer avec la mère patrie doit cimenter plus fermement et pour toujours ces liens qui constituent l'Empire en une union indissoluble. L'esprit né de sacrifices communs, de souffrances partagées, d'efforts héroïques unira, d'une façon permanente, on l'espère avec confiance, les alliés par les liens de souvenirs et de traditions durables, et facilitera avec efficacité la formation d'une Ligue des nations qui assurera pour toujours la paix du monde.

Sur motion de sir Thomas White,—Ordonné, que le discours adressé à Son Excellence aux deux Chambres du Parlement du Canada, soit pris en considération mardi prochain, et que ce dit ordre aura la priorité sur toutes les autres mesures, sauf les présentations des bills jusqu'à la conclusion du débat.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit:—

RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1918.

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter leur rapport aux deux Chambres, pour l'année 1918:—

L'on a remédié, autant que possible, à l'éloignement de la Bibliothèque du siège actuel du Parlement, cette année ainsi que l'année précédente, en établissant un système de communication, par motocyclette, qui paraît donner satisfaction et dont personne ne semble se plaindre.

La bibliothèque temporaire, installée au Musée pour l'usage des membres du Parlement, a été améliorée par l'addition de nombreux livres de référence dès qu'ils ont été publiés. Les statuts du Canada et autres publications officielles y sont aussi déposés dès qu'ils nous sont remis.

Les conditions de transport sont un peu améliorées, sans être régulières; et il faudra attendre une autre année avant que les livres nous arrivent d'une façon normale. En attendant, pour accommoder la députation, il a fallu recourir à la poste pour obtenir les livres et les rapports qui nous venaient ordinairement par fret.

Les séries de livres qu'ils ont acquises après l'incendie de 1916, pour remplacer celles qui avaient été détruites, sont encore aux entrepôts à Londres et couvertes par des assurances; il ne sera pas expédient de les importer tant qu'un local convenable n'aura pas été préparé. Il n'y a pas eu de nouveaux achats depuis.

Quant à l'agrandissement de la Bibliothèque, le rapport de l'an dernier contenait ce qui suit: "Les bibliothécaires ont appris qu'un local sera réservé dans la nouvelle bâtisse pour l'usage de la bibliothèque. Comme le manque d'espace est un fait connu de tous depuis longtemps et qu'ils déplorent eux-mêmes tous les ans, ils ont lieu d'espérer que ce local, au moins temporaire, sera suffisant." Nulle information n'a été